

Date de la réunion : 06/03/2023

Représentants Mairie : Mmes Anne Fommarty (Maire Adjointe déléguée aux Affaires scolaires), Marie-Agnès

Marquis (Service Affaires scolaires) et Mme Valérie Paul (Responsable pôle Enfance, Jeunesse et Sport)

Participants APELGC: Mmes Mildred Maurice et Catherine Chin Participant FCPE: M. Mathieu Araman et Mme Sahla Saidi

1) Problèmes Car

- 05/12 : Elémentaire Problème de car au retour de la sortie de certaines classes (Et du coup, les enfants sont rentrés à 18h30 au lieu de 16h30)
- La mairie a envoyé un courrier pour pénalité au prestataire et le chauffeur a été sanctionné.
 - 06/12 : Maternelle Problème car piscine (le chauffeur s'est mis du mauvais côté et il n'était pas du tout conciliant et n'a pas voulu faire demi-tour pour se placer du côté du théâtre. Les enfants ont dû traverser la route pour prendre le car)
 - 07/02 : Élémentaire Problème car piscine : car positionné du mauvais côté + Retard sur un créneau pour arriver à la piscine (Trajet terminé à pied + juste 15 minutes de séance)
- La circulation au niveau de l'avenue de Verdun 1916 est devenue difficile depuis la mise en place des pistes cyclables : embouteillages réguliers, difficulté pour un car de faire demi-tour, ...
- Un rappel a été fait au prestataire concernant les horaires et le fait que le car doit être du bon côté pour récupérer les enfants au niveau du théâtre. La mairie reste vigilante sur ces points.
- La mairie rappelle que tout dysfonctionnement avec les cars doit être remonté par l'école.

2) Piscine

- Nombre de maîtres nageurs pour l'encadrement des enfants en maternelle ?
- Pour 20 élèves, il y a 3 encadrants : 1 surveillant de baignade, 1 surveillant de surface et l'enseignant de la classe.
- Il y a aussi un animateur sur place pour aider les enfants en maternelle à s'habiller et pour les accompagner aux toilettes si besoin.
 - Quelle est la durée d'une séance de piscine pour une classe ?
- 30 minutes en maternelle
- 40 minutes en élémentaire
 - Certaines classes n'ont que 10-15 minutes de piscine dans l'eau car ils arrivent souvent en retard (problème de circulation avec le car)
 - o Peut-être qu'il faudrait décaler un peu le premier créneau du matin ?
- C'est compliqué car le planning est très serré. Il y a des cours de piscine de 8h30 à 11h30.
 - Y aller à pied, si on peut trouver des parents accompagnants ?
- A voir pour l'élémentaire mais ce n'est pas évident de traverser le boulevard national à cause du tramway et des différents feux tricolores.



- o Un autre itinéraire est-il envisageable pour le car ?
- Un autre itinéraire a été envisagé mais c'est trop compliqué. Rien n'est évident pour le moment à cause des travaux au niveau du cimetière et du campus Engie.

3) Navettes : problèmes pour les devoirs en élémentaire

Pouvez-vous rappeler à quoi sert une navette pour vous, organisation et devoirs ou non ? Si les enfants souhaitent les faire, ...?

• Communication aux parents via guichet numérique ou autre sur le but d'une navette, devoirs ou non. ...

Dans le guide scolaire 2022-2023, il est indiqué que la navette payante permet de faciliter les déplacements des enfants garennois pour les activités sportives au complexe sportif Marcel-Payen (tous les mardis et jeudis).

La navette permet juste de déposer les enfants à leurs activités sportives. Il n'y a pas de prise en charge des devoirs.

Concernant l'organisation, il y a 2 animateurs dans le car. Il n'y a pas de garderie sur place.

Si les enfants souhaitent faire leurs devoirs, ils peuvent les faire en attendant le début de leurs activités. Si les parents veulent que les devoirs soient faits, il faut qu'ils en discutent avec leurs enfants.

4) Problèmes sur guichet numérique

- Repas PAI et Goûter PAI + Lunch box et Box goûter
 - Le 09/01/23 : Apparemment fusion entre Box et PAI. Pouvez-vous nous confirmer que l'ancien choix "Goûter PAI" a été fusionné avec le choix "Box Goûter" et que pour les goûters PAI, les parents doivent bien réserver le "Box Goûter" maintenant ? Si c'est bien le cas, comment faites-vous la distinction entre les goûters PAI ou non, notamment pour les tarifs ? Car il nous semblait que les tarifs seraient différents entre les deux...

Un PAI goûter n'a jamais existé donc pas de fusion. Lorsqu'un PAI au déjeuner est sélectionné, le goûter est forcément PAI s'il est sélectionné. Par contre, ils peuvent sélectionner le Box Goûter directement car il a un coût moindre pour les parents.

 Des parents nous ont remontés des problèmes avec la fusion ou modifications et donc des parents qui avaient fait des réservations à l'année ont eu des problèmes et non réservations (elles ont sauté).
 Les parents disent que c'est compliqué car modifications régulières depuis début janvier sur le guichet numérique et cela modifie les demandes et réservations.

Pas de lien. Il y a eu un problème mi-décembre et la mairie avait envoyé un mail pour prévenir les parents de bien vérifier leurs réservations . Il n'y a pas eu de pénalités pour les parents qui n'avaient pas vérifié.

- Afin d'éviter de nombreuses erreurs de réservations et des changements le matin qui augmentent la complexité de gestion, serait-il possible de mener une réflexion pour simplifier les réservations ? Par exemple, pour les enfants qui ont des PAI, ne pas proposer les choix : Lunch box, Goûter, Après-midi... Pour ceux qui ne s'engagent pas pour les box pour le mois, ne pas proposer ce choix...
- Plusieurs parents nous ont remontés que l'application mobile pour faire les réservations ne fonctionnaient pas bien. Certaines réservations ne sont pas prises en compte alors qu'elles sont

faites.



Le message était déjà remonté. Il faut privilégier le site internet de la mairie pour les réservations.

 Problèmes aussi sur ordinateur. La plate-forme depuis quelque temps semble instable : pas de possibilité de connexion (message avec problème technique,...), erreurs, disparition d'une semaine complète alors que les réservations étaient faites, ...

Un développement va être fait sur le logiciel.

Ils vont essayer que ce soit plus stable lors de la prochaine rentrée.

La mairie reconnaît qu'il y a eu des mises à jour de l'espace citoyen. Le logiciel a été bloqué pour une matinée.

Par contre, la mairie insiste sur le fait que lorsqu'un parent a fait une réservation et qu'elle disparaît, il reste une trace. Toutes les réservations sont historisées (ajout / suppression d'une réservation). La mairie peut vérifier. Par conséquent, les parents étant de bonne foi n'auront pas de majoration. Il faut appeler la mairie si un problème persiste ou si une majoration est appliquée.

5) Lunchbox

Retour sur la mise en place des lunchboxs?

Démarrage discret pour le moment. En janvier :

- Box repas : 6 en maternelle et 16 en élémentaire.
- Box goûter : 2 en maternelle et 10 en élémentaire.

C'est en légère augmentation pour le mois février.

• D'après le mail de la mairie du 13/12, il était question d'ouvrir cette option par mois calendaire complet. Est-ce bien le cas ? Car la réservation semble libre... (Sachant que les mois avec vacances ne peuvent par définition pas être complets...).

Oui.

• Y a-t-il une possibilité d'ajouter un message d'information / d'erreur / d'alerte si la réservation n'est pas faite sur un mois ? Ou de refuser la réservation via l'espace citoyen ?

Difficile en l'état. C'est ingérable pour quelqu'un de vérifier tous les jours.

- Quid des oublis des lunchbox : les enfants ont-ils à manger ? Y-a-t-il une pénalité dans ce cas-là
 ?
- Comme la réservation peut être faite pour n'importe quel jour, qu'est-il prévu si un parent n'a pas réservé la lunchbox alors que c'est son mois de lunchbox ? Idem si un parent a réservé mais que l'enfant arrive sans box ?

Concernant le logiciel, un développement sera fait pour voir comment simplifier les choses concernant les boxs et éventuellement que le choix sur un mois soit bloqué concernant les autres choix dès que la box est sélectionnée. Par contre, vu le logiciel, ce n'est pas si simple.

Si l'enfant arrive sans sa lunch box, la famille est appelée pour le signaler. Soit le parent peut apporter avant 11h30 la box soit il peut récupérer l'enfant à 11h30. Dans le cas contraire, l'enfant sera basculé sur la cantine et facturé avec une majoration.



6) Serviettes en tissu

- Retour sur l'utilisation des serviettes en tissu ?
- Côté élémentaire, certains enfants oublient leurs serviettes en tissu dans leurs cartables et il n'est pas possible de les récupérer après...
- Pas eu de retour en maternelle
- En élémentaire : quelques oublis dans les cartables. L'idée est que les enseignants nous accompagnent dans cette démarche en rappelant aux enfants de bien prendre leur serviette en tissu à 11h30.
- La mairie rappelle aux parents qu'il faut bien marquer les serviettes de vos enfants. Il y a un panier avec pleins de serviettes oubliées et non marquées.

7) Travaux

Pas plus d'éléments pour le moment. Le budget n'a pas encore été voté.